



PressMob

Édition écrite

UN GOUVERNEMENT QUI TRAVAILLE A LA DÉPOSSESSION DU BIEN COMMUN



(1

Jacques Benoit, Michel Jetté, Louise Sabourin, GMob (GroupMobilisation) ; Henri Jacob, président, Richard Desjardins, vice-président, Action boréale ; Julie Robillard, Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) ; André Bélisle, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ; Josée Harnois, Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de la Montérégie ; Patricia Posadas, Prospérité sans pétrole, Rimouski ; Martin Poirier ; Annie Landry ; Stéphane Poirier

(Publié dans [l'édition du 26 mars 2024 du Journal de Montréal](#))

Le premier ministre du Québec, député de l'Assomption, et le gouvernement de la CAQ permettent à leur super-ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et autres, Pierre Fitzgibbon, de prioriser la privatisation de ressources publiques, en [cédant des droits liés à la production électrique sur le territoire du Québec à des compagnies privées](#), alors que la CAQ n'a nullement reçu de la part de la population lors des dernières élections le mandat de céder ou privatiser partiellement ou totalement la production et la distribution de notre énergie électrique. Le Québec peut-il oublier les effets bénéfiques pour la société québécoise toute entière du travail accompli par René Levesque pour que la production et la distribution électriques soient

nationalisées via Hydro-Québec? Et cette électricité ne doit-elle pas rester propriété du peuple québécois?

En agissant ainsi, le gouvernement Legault met en route notre dépossession d'un bien commun national au profit d'intérêts privés.

Le premier ministre du Québec, député de l'Assomption, et le gouvernement de la CAQ permettent au ministre de la Santé, Christian Dubé, de privatiser la première ligne du système public de santé et [entérinent la construction d'hôpitaux privés](#) qui viendront en compétition avec le système public pour les ressources tant financières, matérielles qu'humaines. Cette privatisation canalise les

dites ressources vers des intérêts privés au détriment de ce bien commun du peuple québécois qu'est le système public de santé. Est-ce que la CAQ a reçu le mandat, lors des dernières élections, de procéder à un tel affaiblissement du système public de santé du Québec?

En agissant ainsi, le gouvernement Legault engendre notre dépossession d'une partie de notre réseau public au profit d'intérêts privés.

Le premier ministre du Québec, député de l'Assomption, et le gouvernement de la CAQ permettent au ministre de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques, Benoit Charrette, d'accepter que les règlements permettant la tenue d'un BAPE soient changés au profit de compagnies privées, sans consulter la population. Cela crée une fois de plus un déficit démocratique important dans le contexte d'une crise climatique planétaire dont plus personne ne peut nier l'existence ni les effets dévastateurs. Ce faisant, le gouvernement Legault favorise l'exploitation abusive de territoires riches en biodiversité malgré des avis l'avertissant du danger d'extinction d'espèces animales et végétales, dans le contexte d'une crise de la biodiversité que les scientifiques reconnaissent comme la «sixième grande extinction de la vie». De plus, ce gouvernement, en toute connaissance de cause, permet que les normes environnementales de la Santé publique ne soient pas respectées afin de favoriser des corporations privées. Les conséquences sont évidentes: détérioration de la santé de la population locale, chez qui on constate des décès prématurés, tout comme on constate la dévitalisation des territoires concernés.

En agissant ainsi, le gouvernement Legault confirme notre dépossession d'une partie de notre territoire, de notre patrimoine naturel et de notre droit à la santé et à la sécurité au profit d'intérêts privés.

Le premier ministre du Québec, député de l'Assomption, et le gouvernement de la CAQ permettent à la ministre de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, qu'une masse critique de la population subisse des chocs économiques sous la forme d'augmentations spectaculaires des loyers, engendrant ainsi une crise sociale que l'on aurait cru chose du passé. Le gouvernement avalise, une fois de plus, une réglementation déficiente qui prive les citoyens de logements abordables ainsi que de droits qui les protégeraient d'augmentations et d'évictions abusives et de

spéculateurs sans scrupules tant nationaux qu'internationaux.

En agissant ainsi, le gouvernement Legault confirme la dépossession des personnes et des familles les plus démunies d'un droit essentiel qu'est la capacité de se loger sans s'appauvrir encore plus, sans basculer dans l'indignité, sans risquer de se retrouver sans abri, et ce, au profit d'intérêts privés.

Le premier ministre du Québec, député de l'Assomption, et le gouvernement de la CAQ organisent ainsi la dépossession de certains de nos droits (droit au logement, à la santé, à la sécurité), et de nos institutions publiques les plus névralgiques (énergie et santé), essentielles pour nous aider à faire face aux différentes problématiques liées aux changements climatiques. Leur «gouvernance» les amène à vendre les ressources du Québec, nous rappelant les heures les plus sombres de notre histoire.

- Face à ces trahisons liées aux niveaux les plus névralgiques de nos institutions publiques, face à l'intention d'affaiblir, voire déposséder, nos institutions publiques au profit d'intérêts privés ;

- Face à l'incompétence du gouvernement à protéger sa population contre des abus économiques ;

- Face au non-respect des consensus sociaux sur la protection d'une biodiversité qui a la capacité de mitiger les effets dévastateurs des changements climatiques, et à l'attaque de nos institutions publiques si nécessaires face aux différentes crises (sociales, économiques, climatiques et de la biodiversité) dans lesquelles nous sommes plongés ;

- Et face au fait que François Legault accélère les processus de dépossession du bien commun, tout en perpétuant un modèle économique qui est la cause de la majorité des crises actuelles ;

Nous considérons que le premier ministre du Québec agit de façon anti-démocratique et contre l'intérêt des institutions publiques et du peuple québécois.

Et, pour toutes ces raisons, comme signataires de cette pétition, nous demandons la démission immédiate de François Legault comme député de l'Assomption, premier ministre du Québec et chef du gouvernement.

SIGNEZ ET PARTAGEZ LARGEMENT LA PÉTITION



<https://chnq.it/tgBzHTK5zn>

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61556914426177>